



ÉLECTIONS EUROPÉENNES :

Analyse des mesures environnementales
dans les programmes des principaux
candidats



Introduction

Alors qu'environ 360 millions d'européens sont appelés à voter lors des élections du 9 juin 2024, **c'est l'avenir du Pacte Vert et des grands chantiers écologiques lancés sous la précédente mandature qui se décident.**

Cependant, les débats pendant la campagne ont montré que ces enjeux sont encore présentés comme secondaires face au pouvoir d'achat, à la géopolitique ou à l'immigration. **Pour remettre les enjeux écologiques au coeur du vote, cette analyse du Lierre se penche sur les mesures proposées par les candidats français** afin d'éclairer les grandes tendances qui s'opposent ou se rejoignent en réponse à la crise climatique et environnementale.

Nous avons examiné les programmes des sept listes ci-dessous. Cette sélection s'est faite au regard des sondages disponibles début mai 2024 (candidats au-dessus de 5% d'intention de votes) et en raison d'un temps de travail bénévole limité :

- (1) **Rassemblement national** – Jordan Bardella ;
- (2) **Reconquête !** – Marion Maréchal ;
- (3) **Besoin d'Europe (Renaissance, MoDem, Horizons, Parti radical, UDI)** – Valérie Hayer ;
- (4) **Réveiller l'Europe (Parti socialiste/Place publique)** – Raphaël Glucksmann ;
- (5) **La France insoumise** – Manon Aubry ;
- (6) **Les Républicains** – François-Xavier Bellamy ;
- (7) **Les Ecologistes** – Marie Toussaint.

Découpée selon **10 thématiques** (liste complète en annexe 2 en page 24), allant de l'énergie à la diplomatie environnementale, **cette analyse propose une notation de 1 à 4 des programmes**, mis en comparaison avec les analyses du Lierre dans la note de juin 2023 "Pour une Europe cohérente, résiliente et préparée : Renforcer le Green deal pour le prochain mandat européen". Ces propositions étaient issues du **travail collectif de plus d'une vingtaine d'expertes et experts**, travaillant au sein des institutions européennes, en ONG, dans des administrations nationales en France ou en Belgique, ou encore au sein d'institutions de recherche ou de think-tanks.

Cette analyse a été réalisée par Clémence Boullanger et Luca Izzo, avec l'appui du Lierre Étudiant (Malo Letan, Marin Leveillé Nizerolle, Hortense Franchon, Narindra Miandrisoa Ramilison, Corentin Péan Baron, Adrien Aubrée, Axel Donjon de Saint Martin).

Cette analyse se penche également sur deux questions :

- 1) **le positionnement des candidats vis-à-vis du Pacte Vert** ;
- 2) **la nature des solutions proposées** (reposant plutôt sur la technique ou sur la sobriété).

Au-delà de la lecture des programmes, nous avons enrichi cette analyse grâce à l'envoi d'un **questionnaire** (voir en annexe 1, page 23) aux équipes de campagne. Nous avons reçu une réponse des listes Les Républicains, La France Insoumise, Les Écologistes, Parti socialiste-Place Publique et Besoin d'Europe (pas de réponses des listes Rassemblement national et Reconquête).

Enfin, cette analyse examine les **différences et similarités entre les programmes des partis au niveau national et avec les groupes politiques** auxquels ils sont rattachés au sein du Parlement européen.



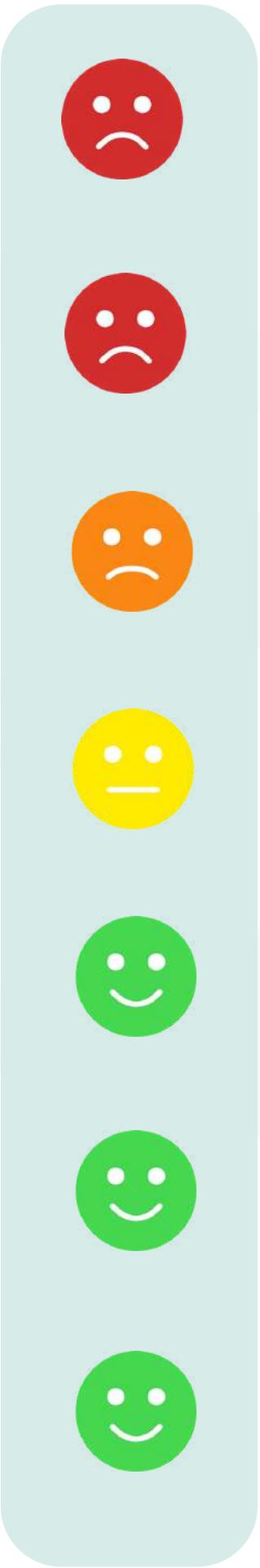
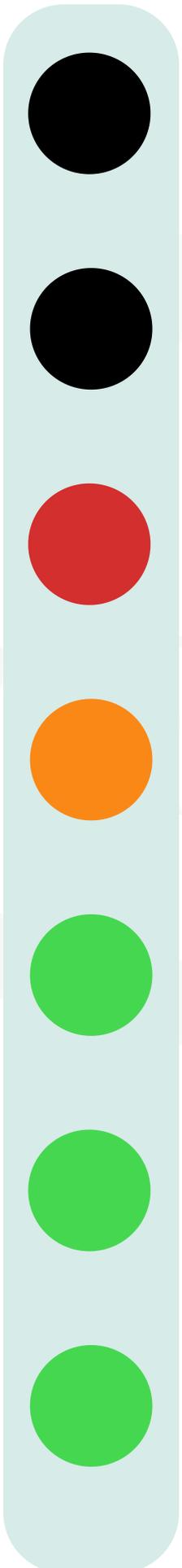
ANALYSE GÉNÉRALE

Synthèse des notes thématiques

Positionnement Pacte Vert

Positionnement technique vs sobriété

Logos included in the dashed box:
RN
RECONQUÊTE
IR
Besoin d'Europe
place publique
LES ÉCOLOGISTES
La France insoumise





ANALYSE THÉMATIQUE



⚡ Énergie



☀️ Atténuation et adaptation au changement climatique



🚆 Mobilités



🌾 Agriculture et alimentation



🏭 Entreprises et industries



● Pollutions et modèles de consommation



🌿 Biodiversité



📄 Pol. monétaire, fiscalité et moyens de mise en œuvre



🌐 Politique internationale et commerciale



👥 Justice sociale et participation citoyenne



**POSITIONNEMENT
DES PARTIS
EUROPÉENS**

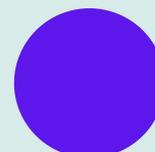
Parti / coalition
européen
correspondant.e

Positionnement du
parti / coalition
européen sur le
Pacte Vert

Cohérence entre le
parti français et le
parti / coalition
européen



Pas de
manifeste électoral



Besoin
d'Europe



place
publique





Légende

Légende relative à l'analyse générale ainsi qu'à l'analyse thématique (note allant de 0 à 4 pour son maximum) :

-  Programme détaillé et aligné avec les analyses du Lierre* pour la prochaine mandature européenne (note entre 3,5 et 4)
-  Programme moins détaillé et respectant partiellement les analyses du Lierre (note entre 2,5 et 3,5)
-  Programme peu détaillé et proposant des mesures moins ambitieuses que les analyses du Lierre (note entre 1,5 et 2,5)
-  Programme proposant des mesures majoritairement en opposition avec les analyses du Lierre (note entre 0,5 et 1,5)
-  Programme peu détaillé et proposant des mesures majoritairement en opposition avec les analyses du Lierre ou climatosceptiques (note sous 0,5)

*NB : les analyses du Lierre sont issues de la [note de juin 2023](#) "Pour une Europe cohérente, résiliente et préparée : Renforcer le Green deal pour le prochain mandat européen".

Légende relative au positionnement des partis sur le Pacte Vert (PVE) :

-  Défense du PVE et soutien à aller plus loin (financement et mise en oeuvre) dans la prochaine mandature
-  Défense du bilan du PVE, mais appel au statu quo réglementaire pour la nouvelle mandature
-  Attaque contre une partie des mesures du PVE et recul de l'ambition pour la suite
-  Attaque frontale contre le PVE et appel à revenir en arrière sur la plupart des mesures

Légende relative au positionnement des partis sur technique vs sobriété :

-  Mesures fondées en partie ou en majorité sur la sobriété
-  Mesures prenant parfois en compte la sobriété et parfois des solutions technologiques
-  Mesures fondées sur des technologies encore peu développées ou peu déployées

Légende

Légende relative au positionnement des partis / coalitions européens sur le Pacte Vert :



Aller plus en avant dans le Pacte Vert



La prochaine législature doit se focaliser sur l'implémentation et quelques nouvelles propositions



Retour en arrière, remise en cause de certains textes

Légende relative à la cohérence entre le parti français et le parti / coalition européen



Cohérence : parti français et européen globalement alignés



Incohérence : divergences entre le parti français et européen

* Pas de cohérence car pas de programme au niveau européen.

** Les Républicains se sont abstenus lors de l'adoption du Manifeste du PPE, notamment en raison des positions divergentes sur le nucléaire et le soutien au PVE.

ANALYSE THÉMATIQUE

Ces focus thématiques n'ont pas une visée exhaustive.

Les thématiques traitées ainsi que les mesures mises en avant le sont en raison de leur importance pour le réseau Le Lierre et afin d'apporter un éclairage sur quelques questions spécifiques traitées par les programmes politiques.



FOCUS : Positionnement sur l'avenir du Pacte Vert (1)

Les candidats ont été interrogés dans le **questionnaire du Lierre sur l'avenir du Pacte Vert** :

- Quelles évolutions ou ajustements ?
- Quelles réglementations sont satisfaisantes ou problématiques ?

Tous les candidats s'expriment sur le sujet dans leur programme, et **quatre tendances se dessinent pour la mandature 2024-2029**.

Abrogation du Pacte Vert



Reconquête :

"Abroger toutes les directives et règlements du Pacte Vert".



Rassemblement national :

Opposition au Pacte Vert "qui instaure l'écologie punitive au détriment de notre agriculture, de la compétitivité de nos entreprises et du pouvoir d'achat des Français".

Retour en arrière sur certaines mesures

Les Républicains :

Revenir sur les mesures du Pacte Vert qui "organisent la décroissance" notamment : restauration de la Nature, stratégie "Farm to Fork" et interdiction des ventes de véhicules thermiques neufs en 2035.



Consolidation et mise en oeuvre



Besoin d'Europe :

Pas de retour en arrière, qui serait "irresponsable pour la planète, notre santé et notre économie", objectif d'aller plus loin sur certaines mesures (extension du marché carbone) mais besoin d'adapter le rythme pour certains secteurs (agricoles). Plaide pour un focus sur la définition de moyens financiers pour sa mise en œuvre de façon juste et en investissant dans les filières stratégiques.

Aller plus loin



La France Insoumise :

Refus de toute pause réglementaire. Objectif de renforcer par un deuxième volet plus ambitieux lors de la mandature 2024-2029.



Parti socialiste – Place Publique :

Pleine réalisation des normes déjà votées et seconde étape du Pacte Vert dédiée à la planification écologique, l'investissement et la réindustrialisation.



Les Écologistes :

Maintenir les réglementations acquises et aller plus loin pour être cohérents avec les recommandations des scientifiques pour faire face au nouveau régime climatique. Passage à un Acte II avec un vaste plan d'investissement dans la transition juste.





FOCUS : Positionnement sur l'avenir du Pacte Vert (2)

Zoom sur la **neutralité carbone**

Dans le cadre du Pacte Vert pour l'Europe, l'Union européenne s'est fixée **l'objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2050** et s'est engagée pour cela à réduire ses émissions nettes d'au moins 55 % en 2030 par rapport à 1990. **Le positionnement des candidats sur cet objectif est également un signal important de leur rapport au Pacte Vert.**



Reconquête :

Revoir les objectifs neutralité carbone en 2050.



Rassemblement national :

Pas de référence aux objectifs de neutralité carbone.



Les Républicains :

"Nous sommes très attachés à l'objectif de neutralité carbone de l'Europe d'ici à 2050. Néanmoins, ce sont les ingénieurs, les chercheurs et les entreprises, pas les fonctionnaires, qui nous permettront d'atteindre ces objectifs."



Besoin d'Europe :

Se félicite de l'adoption de l'objectif de neutralité carbone de l'UE en 2050 dans leur bilan.



La France Insoumise :

Soutien l'objectif de neutralité carbone du Pacte vert en 2040 et non 2050.



Parti socialiste – Place Publique :

Objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2040 avec une réduction minimale de 90%, comme objectif intermédiaire afin d'atteindre la neutralité climat d'ici à 2050.



Les Écologistes :

Réduction des émissions de gaz à effet de serre de 70% dès 2030 pour ainsi atteindre la neutralité carbone et l'alignement avec l'Accord de Paris dès 2040.





FOCUS : Solutions techniques ou sobriété ? (1)

Les solutions proposées par les candidats sont-elles plutôt **fondées sur l'augmentation des ressources par le progrès technologique** (géo ingénierie, techniques génomiques, nucléaires, augmentation de la capacité des énergies renouvelables) **ou la baisse des besoins pour s'adapter aux ressources limitées** (sobriété des usages, économie circulaire, efficacité énergétique) ?

Définitions:



- **Approche techno-solutionniste** (défini comme la **confiance dans la technologie** pour résoudre les problèmes environnementaux et un soutien plus ou moins conditionné à des nouvelles technologies).



- **Fondée sur la sobriété** (respect des limites planétaires par la **hiérarchisation des besoins** par rapport aux ressources disponibles).

Opposition à la "décroissance verte"

Reconquête:



Technique : Faciliter les investissements stratégiques, dont "technologies vertes" ; relancer le débat autour de l'exploration des ressources en gaz de schiste.

Sobriété : "libérer l'économie européenne et refuser la décroissance énergétique et agricole".

Rassemblement national :



Technique : investir et développer des coopérations dans les technologies d'avenir (nucléaire de nouvelle génération, hydrogène, géothermie, "voiture propre").

Sobriété : opposition à "la décroissance industrielle, agricole et énergétique"

Les Républicains :



Technique : propose "d'instaurer un principe de liberté technologique pour atteindre les objectifs environnementaux". Soutien aux nouvelles techniques génomiques, aux technologies de captation carbone et à la conquête spatiale par l'UE.

Sobriété : opposition à la "décroissance qui veut imposer un contrôle social sans précédent des comportements individuels", mais considère, dans le domaine de l'énergie, la sobriété en complément de "la capture et le stockage du carbone, l'énergie nucléaire, les énergies renouvelables, et l'amélioration des rendements énergétiques".



FOCUS : Solutions techniques ou sobriété ? (2)

L'innovation en priorité



Besoin d'Europe :

Technique : opposition à l'idéologie "anti-progrès technique" et proposition d'une "écologie à l'européenne", faite de croissance, de production et d'innovation. Favorable aux nouvelles techniques génomiques et au développement de "l'avion bas carbone européen".

Sobriété : dans le domaine de l'énergie, il faut allier nucléaire, déploiement massif des ENR, sobriété et efficacité énergétique.

La sobriété en priorité



Parti socialiste – Place Publique :

Technique : soutien la mise en œuvre des solutions fondées sur la nature pour s'adapter au changement climatique.

Sobriété : porter au niveau européen des mesures de sobriété ciblant le secteur de l'aviation et créer une stratégie européenne de sobriété pour sortir du "tout-jetable".



La France Insoumise :

Technique : priorité à la réduction des émissions plutôt qu'au déploiement de technologies de capture et séquestration du carbone. Innovation pour les ENR (recherches recherches dans les énergies marines). Opposition à la déréglementation dangereuse des nouveaux OGM (nouvelles techniques génomiques).

Sobriété : "Nous défendons l'établissement d'un plan européen de sobriété, pour mettre fin à l'obsolescence programmée, favorable à une sobriété alimentaire (gaspillage, viande) à une sobriété énergétique (modes de transports, passoires énergétiques)".



Les Ecologistes :

Technique : protéger les Européennes et Européens des OGM.

Sobriété : placer la sobriété au coeur du projet européen, un "véritable dialogue démocratie doit s'ouvrir sur la priorité des usages", importance de la sobriété des matières premières critiques.

THÉMATIQUE : Énergie ⚡

Synthèse : La sortie des énergies fossiles ne fait pas l'unanimité, avec **Reconquête** proposant de relancer le débat sur l'exploration du gaz de schiste. Sans mentionner le pétrole ou le gaz, **Les Républicains** soulignent l'importance de mettre fin aux centrales à charbon sur le territoire européen. Si les listes **Besoin d'Europe**, **Parti socialiste-Place Publique**, **La France Insoumise** et **Les Écologistes** convergent sur un horizon de sortie complète des énergies fossiles fixée à 2040 ou 2050, les moyens pour y parvenir divergent entre développement du nucléaire, ambition du 100% énergies renouvelables et politiques de sobriété.

Focus : Quelle position sur les énergies fossiles ?

Référence note du Lierre (Note de juin 2023) :

Interdire l'exploration et les nouvelles installations d'énergie fossile en Europe. Utiliser l'outil de la taxonomie et l'étendre pour interdire les financements européens dédiés à ce type d'activité, ainsi qu'à tout secteur relié aux énergies fossiles dans le monde et mettre fin aux subventions aux énergies fossiles, à la fois pour les aides publiques et privées, ainsi que pour les investissements et les prêts du secteur bancaire.



Reconquête : Propose de relancer le débat autour de l'exploration des ressources en gaz de schiste.



Rassemblement national : Refuse toute ingérence européenne en matière de politique énergétique.



Les Républicains : Pas de mention du pétrole et du gaz fossile, mais proposition de "faire peser sur les Etats membres une taxe européenne sur les centrales à charbon".



Besoin d'Europe : Veut "faire de l'Europe le premier continent à l'électricité décarbonée avec la sortie des énergies fossiles avant 2050 et l'indépendance vis-à-vis de l'énergie russe d'ici 2025".



Parti socialiste – Place Publique : Veut planifier la sortie des énergies fossiles en Europe pour tendre vers la sortie du charbon (2030), du gaz fossile (2035) et du pétrole (2045) et mettre fin à tout nouveau projet d'infrastructure fossile.



Les Écologistes : Propose de fixer comme objectif la sortie totale des énergies fossiles d'ici 2040 et de stopper immédiatement tous les soutiens à la construction des infrastructures de gaz fossile et encadrer les modernisations.



La France Insoumise : Planifier la sortie du nucléaire et des énergies carbonées et s'orienter vers un mix énergétique 100 % renouvelable à horizon 2050 et supprimer les subventions directes et indirectes accordées aux énergies fossile.



THÉMATIQUE : Atténuation et adaptation au changement climatique (1)

Synthèse : Tous les candidats font référence à la notion d'adaptation au changement climatique, à l'exception du **Rassemblement National** qui n'utilise pas ce terme mais traite de l'enjeu sous l'angle de la lutte contre les feux de forêts. **Reconquête** concentre un paragraphe dédié à l'adaptation pour la gestion de l'eau et rejoint **Les Républicains** sur le rôle des technologies pour répondre aux enjeux d'adaptation. **Besoin d'Europe, le Parti socialiste-Place Publique, La France Insoumise** et **Les Écologistes** prévoient la mise en place d'une stratégie d'adaptation, avec des mesures et méthodes de financement plus ou moins détaillées. Quatre listes (**Les Républicains, Besoin d'Europe, le Parti socialiste-Place Publique** et **Les Écologistes**) prévoient le renforcement des mécanismes de protection civile pour répondre à l'augmentation des catastrophes.

Focus : Comment s'adapter au changement climatique ?

Référence note du Lierre (Note de juin 2023) :

Doter l'UE d'objectifs juridiquement contraignants en matière d'adaptation aux horizons 2030, 2040 et 2050, pour piloter l'évaluation et la réduction des risques climatiques, pour planifier et accélérer les solutions d'adaptation, et encourager l'investissement en créant une visibilité stratégique pour ce secteur sous-financé.



Reconquête : Objectif de "réussir l'adaptation des Français et des Européens au changement climatique". Proposition de renforcer les politiques publiques de stockage et de recyclage de l'eau (construction de bassines et de retenues collinaires, rénovation du réseau d'eau potable et traitement et recyclage des eaux usées).



Rassemblement national : Reconnaissance de l'impact du changement climatique ("les sociétés humaines sont bouleversées à de multiples niveaux par les effets du dérèglement et du réchauffement climatiques"). Une proposition unique sur le renforcement de "la coopération intra-européenne en matière de gestion, de protection des forêts et d'anticipation des effets du changement climatique".



Les Républicains : considère que l'Europe doit investir massivement pour mettre à la disposition de ses Etats membres des moyens supplémentaires pour lutter contre les catastrophes naturelles ou industrielles."

- Soutien aux nouvelles techniques génomiques pour l'adaptation de l'agriculture.
- Investissement dans "les technologies d'adaptation au changement climatique".
- Répondre aux catastrophes naturelles en créant une "force mobile permanente de protection civile" et créer un Erasmus de la protection civile.

THÉMATIQUE : Atténuation et adaptation au changement climatique (2)



Besoin d'Europe : "L'adaptation sera un des enjeux les plus importants à traiter à l'échelle européenne."

- Proposition d'une "stratégie d'adaptation aux chocs climatiques".
- Doubler les moyens de la Force européenne de protection civile (y compris en flottes aériennes) face aux catastrophes naturelles.



Parti socialiste – Place Publique : Objectif d'intégrer les enjeux d'adaptation et de résilience au changement dans toutes les politiques européennes.

- Développer une stratégie européenne d'adaptation au changement climatique donnant la priorité aux territoires et aux populations les plus vulnérables.
- Mise en œuvre des solutions fondées sur la nature.
- Développer une stratégie européenne de résilience.
- Augmenter les moyens du mécanisme européen de protection civile.
- Doubler le budget du Fonds de Solidarité de l'Union européenne + soutien spécifique aux territoires d'outre-mer.



Les Ecologistes : Adoption d'une stratégie européenne d'adaptation au changement climatique.

- Nécessité d'inventer les protections sociales liées au nouveau régime climatique.
- Encadrer l'activité des assurances face au dérèglement climatique et la mise en place d'une protection socio-climatique commune au niveau européen.
- Mettre en place un fonds pour l'adaptation au dérèglement climatique, financé par un emprunt européen de résilience.
- Investir dans des solutions d'adaptation fondées sur la nature, dans la transformation de nos villes et infrastructures et dans le déploiement d'un cadre commun de gestion de l'eau.
- Créer une réserve européenne de protection civile, protéger le statut des sapeurs-pompiers volontaires français et construire des "Canadairs européens".



La France Insoumise : Adoption d'une stratégie globale d'adaptation.

- Création d'un Fonds européen d'adaptation au changement climatique.
- Porter pour les Régions ultrapériphériques et Pays et territoire d'outre-mer la révision du Fonds de solidarité de l'Union européenne.
- Accroître le soutien européen à la recherche publique sur l'adaptation au changement climatique des forêts et des essences forestières.

Focus : Quel positionnement sur la voiture (dimension des véhicules, interdiction de vente des moteurs thermiques en 2035) ?

Référence note du Lierre (Note de juin 2023) :

Fixer des normes contraignantes visant à limiter le poids des voitures individuelles. Soutenir en parallèle le développement des véhicules électriques légers pour les usages non substituables de la voiture, ainsi que le déploiement des véhicules intermédiaires (vélos à assistance électrique, vélos spéciaux, microvoitures, etc.)

La France insoumise, Les Ecologistes, ainsi que le **Parti socialiste - Place Publique** mettent l'accent sur l'importance de réduire les dimensions des véhicules et favoriser l'accès à une voiture électrique pour les ménages les plus modestes.



- **La France insoumise** propose une limitation de la taille et du poids des SUV.



- **Les Ecologistes** plaident pour revenir sur l'autorisation des mégacamions et pour limiter le poids des voitures.



- **Le Parti socialiste - Place Publique** souhaite faciliter l'accès à des véhicules électriques pour les européens au moyen d'un Fonds Social Climat renforcé, ainsi qu'exclure les SUV les plus lourds de soutiens publics.



Besoin d'Europe soutient la production de 10 millions de véhicules propres en Europe d'ici 2030.



Les Républicains, Reconquête et le Rassemblement national souhaitent revenir sur l'interdiction des véhicules à moteur thermique en 2035.



- **Les Républicains** soutiennent la mise en place d'un principe de liberté technologique en fixant un taux d'émission maximum par véhicule et laissant les industriels le choix de la technologie compatible avec cette limite.



- **Le Rassemblement national** soutient aussi la fin des Zones à Faibles Émissions.



Focus : Quelles réformes apporter pour la PAC ?

Référence note du Lierre (Note de juin 2023) :

Réforme en profondeur de la PAC afin d'être alignée avec les objectifs de durabilité de l'UE. En particulier, les aides à l'hectare devront être limitées à une surface maximale par exploitation pour éviter les effets d'accumulation des aides et arrêter une course artificielle à l'agrandissement.

Les Républicains, le Rassemblement national et Reconquête proposent l'abrogation de la stratégie "de la ferme à la fourchette".



- **Les Républicains** proposent d'augmenter le budget de la PAC et notamment les aides directes aux agriculteurs.



- **Reconquête** souhaite remplacer l'objectif de verdissement de la PAC par un objectif de souveraineté alimentaire, supprimer la conditionnalité des aides de la PAC et tout intégrer au mécanisme incitatif des éco-régimes.



- **Le Rassemblement national** souhaite nationaliser et simplifier les modalités d'attribution des aides de la PAC.



Besoin d'Europe soutient une réforme de la PAC afin d'orienter les aides vers les nouvelles générations d'agriculteurs et vers les pratiques plus respectueuses de l'environnement.

La France insoumise, Les Ecologistes et le **Parti socialiste - Place Publique** proposent une refonte importante de la PAC. Ils proposent notamment le passage d'un système basé sur des aides à l'hectare :



- Pour aller vers un système d'aide à l'actif pour **La France insoumise** (intégrant des critères sociaux et écologiques) et **Les Ecologistes** (soutenant les pratiques écologiquement vertueuses)



- Ou un système d'aide à l'emploi et à l'utilité écologique pour le **Parti socialiste - Place Publique**, en plafonnant les aides à l'hectare à 100 000 €/exploitation.





Focus : Quelle position sur le devoir de vigilance et la responsabilité des entreprises?

Référence note du Lierre (Note de juin 2023) :

Exiger des obligations de suivi et de rapportage des entreprises et organisations au-delà d'une certaine taille pour assurer l'alignement des leurs politiques et stratégies avec les objectifs environnementaux (atténuation, adaptation, biodiversité, pollution). L'accès aux financements européens ainsi qu'aux aides d'Etats devra être conditionné à l'établissement de stratégie en cohérence avec les politiques de l'UE.



Reconquête : Soutenir nos entreprises avec l'abrogation des directives CSRD et "devoir de vigilance".



Rassemblement national : Décréter une pause réglementaire et engager le chantier de la simplification : tests PME obligatoires, abrogation des directives CSRD et devoir de vigilance.



Les Républicains : Mettre en place un moratoire sur un certain nombre de normes récemment adoptées, en particulier les directives CSRD et devoir de vigilance, "dont le coût est prohibitif pour nos entreprises".



Besoin d'Europe : La liste soutient les textes adoptés lors de la précédente législature : "L'adoption de la loi sur le devoir de vigilance est également une grande victoire environnementale et sociale. "



Parti socialiste – Place Publique : Soutien à la mise en œuvre des textes sur le devoir de vigilance des entreprises, sur les normes comptables et le reporting extra financier comme première étape vers une triple comptabilité. Mieux porter ces informations à la connaissance des investisseurs et consommateurs via un système de notation.



Les Écologistes : Imposer aux acteurs financiers un devoir de vigilance visant à ce qu'aucun de leurs actifs ne contribue à la violation des droits humains ou la destruction de la planète.



La France insoumise : L'Union européenne doit renforcer ses législations sur le devoir de vigilance des entreprises et garantir le respect des obligations environnementales et des droits humains sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.





Focus : Faut-il réviser le règlement européen sur l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des produits chimiques (REACH) ?

Référence note du Lierre (Note de juin 2023) :

Le Pacte Vert qui prévoyait une réforme en profondeur des législations chimiques européennes n'a pas été à la hauteur des enjeux, avec notamment un retard du fait des pressions politiques sur la révision du règlement REACH. Il est nécessaire d'appliquer plus efficacement les principes existants, en particulier pour les importations, et de proposer de nouveaux mécanismes plus diligents et plus efficaces.



Reconquête : Non prévu.



Rassemblement national : Non prévu.



Les Républicains : Pas de mention de REACH mais propose que l'Europe travaille à la réduction et à l'élimination de ces polluants éternels (PFAS).



Besoin d'Europe : Aller encore plus loin dans le cadre de la prochaine révision du règlement REACH (appliquer le principe pollueur-payeur à l'effort de dépollution, etc.), accélérer la lutte contre les substances chimiques et porter au niveau européen une interdiction plus large visant à supprimer les risques liés à l'utilisation ou la mise sur le marché des PFAS.



Parti socialiste – Place Publique : Réviser le règlement REACH sur les substances chimiques pour éliminer les produits chimiques dangereux et les substances potentiellement dangereuses pour la santé et l'environnement, dont les PFAS, dès lors que des informations crédibles sur leur dangerosité existent.



Les Écologistes : Projet de Plan européen pour sortir de la civilisation des toxiques et d'interdire les PAFS ainsi que toutes les substances cancérigènes.



La France Insoumise : Renforcer le règlement REACH pour lutter contre les pollutions industrielles et interdire les produits chimiques les plus dangereux et les polluants éternels (PFAS).

Synthèse : **Reconquête** et **Les Républicains** visent le développement de nouvelles technologies alternatives au glyphosate (**Reconquête** : molécule photosensible, laser désherbant ; **Les Républicains, Besoin d'Europe** : nouvelles techniques génomiques). **Besoin d'Europe** mise aussi sur des mécanismes naturels (biocontrôle). **Les Ecologistes** et **La France insoumise** visent également la réduction de l'usage des engrais de synthèse.

Focus : Quelles mesures concernant l'usage des pesticides ?

Référence note du Lierre (Note de juin 2023) :

Fixer un objectif d'élimination progressive de l'utilisation des pesticides de synthèse afin de fixer un cap clair aux acteurs et actrices du monde agricole. Un tel objectif devra être décliné filière par filière, territoire par territoire, et s'intégrer dans le cadre plus global du développement de l'agroécologie.



Reconquête : Stopper les décisions d'interdiction des produits phytosanitaires sans études d'impact économique et sans alternative fiable et supprimer le plan Ecophyto. Valoriser la recherche scientifique pour favoriser l'émergence de technologies alternatives au glyphosate (molécule photosensible, laser désherbant).



Rassemblement national : non prévu.



Les Républicains : Consacrer davantage de fonds du second pilier de la PAC à la recherche et à l'innovation publiques, pour développer des alternatives aux pesticides et aux produits phytosanitaires, notamment le glyphosate, et favoriser les nouvelles techniques génomiques (NGT).



Besoin d'Europe : Pour diviser par deux les pesticides d'ici 2030, accélérer la mise sur le marché des nouveaux produits utilisant des mécanismes naturels (biocontrôle) et les nouvelles techniques génomiques.



Parti socialiste – Place Publique : Eliminer les pesticides les plus néfastes (dont le glyphosate) et veiller à l'application de l'interdiction des néonicotinoïdes.



Les Ecologistes : Réduire de façon ambitieuse l'utilisation des pesticides et des engrais de synthèse, en visant une réduction d'au moins 50% d'ici 2030 et protéger les Européennes et Européens des OGM.



La France Insoumise : Interdire le glyphosate et établir un plan de sortie de l'ensemble des pesticides de synthèse et des engrais chimiques dangereux pour l'environnement et la santé humaine.



THÉMATIQUE : Politique monétaire, fiscalité et moyens de mise en oeuvre

Focus : Quelle politique monétaire et d'investissements en faveur de la transition écologique ?

Référence note du Lierre (Note de juin 2023) :

- *Interroger l'indépendance et revoir le mandat des banques centrales et de banques publiques d'investissement pour une transition vers une véritable politique monétaire gérée démocratiquement afin de mettre les outils monétaires au service de la transition vers des activités durables.*
- *Utiliser les leviers budgétaires existants pour orienter les investissements en faveur de la transition et des activités durables.*
- *Proposer des annulations ciblées des dettes publiques détenues par la Banque Centrale Européenne (BCE) en contrepartie d'investissements verts.*
- *Mettre fin au principe de neutralité de marché de la BCE et utiliser les critères de la taxonomie verte pour les opérations de refinancement.*



Le **Rassemblement national** soutient le fait de mettre les politiques monétaires au service de l'investissement dans "l'économie réelle, la transition écologique et les technologies d'avenir".



Les Républicains misent sur la mobilisation de l'épargne privée des ménages par la création d'un livret d'épargne européen (LEE) vers les secteurs stratégiques de notre économie (défense, cloud, biotechnologies, intelligence artificielle, transition écologique, etc.), tout en prônant une sobriété budgétaire au niveau européen : moins d'emprunts collectifs, une limitation des dépenses et opposition à la création de nouveaux impôts européens.



Ensemble soutient la mise en place d'un plan Europe 2030, en complément du Pacte Vert pour une « écologie à l'européenne », faite de croissance, de production et d'innovation, doté de 1000 milliards d'investissements publics (via un emprunt commun de long terme remboursé par de nouvelles ressources) et privés (via la mobilisation de l'épargne européenne au sein d'une "Union de l'épargne et de l'investissement").



Le **Parti socialiste - Place Publique** souhaite développer un plan européen d'investissements climat, financé par un grand emprunt européen ainsi qu'une mise à contribution des plus riches et d'une taxe européenne sur les transactions financières, ainsi que renforcer le Fond Social Climat et le Fonds de Transition Juste. La liste soutient aussi le verdissement de la politique monétaire (taux d'intérêts différenciés, promotion du financement direct des États par la BCE)



Les Écologistes visent sortir de la finance européenne des actifs carbonés, en mettant en place des ratios initiaux stricts : tout investissement d'1€ dans les actifs bruns doit être articulé avec l'investissement de 6€ dans les actifs verts afin d'inverser les équilibres en matière de gestion d'actifs par les banques et acteurs financiers. Ils souhaitent aussi permettre à la BCE de prêter directement aux États-membres en encadrant ces crédits au strict financement de leur transition sociale et écologique.



La France insoumise souhaite obliger la BCE à financer les politiques sociales et écologiques des États, en autorisant le rachat des dettes publiques par la BCE sans passer par les banques privées et en mettant en place une autorisation de découvert des États auprès d'elle, ainsi que transformer la Banque Européenne d'Investissement (BEI) en une "Banque du Climat".





Synthèse : Une mesure est commune à l'ensemble des candidats : l'instauration de **clause de réciprocité** (mesures-miroirs) pour imposer aux importations le respect des normes environnementales et sociales européennes. **Reconquête** et le **Rassemblement national** veulent un moratoire sur les accords de libre-échange. **Les Républicains, PS-PP** et **Besoin d'Europe** visent leur réforme, tandis que **La France insoumise** et **Les Ecologistes** proposent de sortir des accords de libre-échange.

Focus : quelle position sur les accords de libre-échange ?

Référence note du Lierre (Note de juin 2023) :

Conditionner les accords de libre-échange au respect de critères environnementaux clairs, ambitieux et alignés avec les politiques européennes pour limiter la concurrence déloyale, et renforcer les clauses miroirs.



Reconquête : Instaurer un moratoire sur le volet agricole des traités de libre-échange avec le Canada, la Nouvelle-Zélande et le Chili et faire respecter les clauses de réciprocité dites "miroir" pour assurer qu'elles respectent vraiment nos normes et ne créent pas de concurrence déloyale.



Rassemblement national : Instaurer un moratoire sur la négociation de nouveaux accords de libre-échange par l'UE et imposer aux importations le respect des normes environnementales et sociales européennes (principe de réciprocité).



Les Républicains : Les accords de libre échange signés par l'Union européenne avec des pays tiers doivent systématiquement contenir des clauses-miroirs et celles-ci doivent être appliquées.



Besoin d'Europe : Imposer un bouclier commercial européen, dont des règles miroirs, via une loi européenne qui s'appliquera à tous. Fin des négociations avec les pays ne respectant pas l'Accord de Paris sur le climat et de Montréal sur la biodiversité (abandon du Mercosur).



Parti socialiste – Place Publique : « Imposer des mesures miroirs aux importations pour ne pas mettre nos producteurs dans une situation de concurrence déloyale ».



Les Ecologistes : Sortir des accords de libre-échange et inventer un système du juste commerce. Alignement de la politique commerciale avec nos objectifs sociaux et environnementaux, et instauration d'une directive-cadre sur les mesures-miroirs.



La France Insoumise : Refuser les accords de libre-échange qui sont une folie tant en matière d'écologie que de droits humains. Défend une politique commerciale européenne qui acte le remplacement des accords injustes de commerce ou de pêche entre l'Union et les pays en développement par des accords de partenariat durables.





Focus : Quel parti propose le renforcement de la justice environnementale ?

Référence note du Lierre (Note de juin 2023) :

Accroître les ressources humaines et financières de la justice et des autorités de contrôle, tant au niveau national qu'europpéen, pour garantir le respect de la mise en œuvre des règles environnementales.



Reconquête : non prévu.



Rassemblement national : non prévu.



Les Républicains : non prévu.



Besoin d'Europe : non prévu.



Parti socialiste – Place Publique : Rendre les sanctions contre les crimes d'écocide réellement dissuasives, et doteront l'Union européenne de plus grands pouvoirs en matière de justice environnementale.



Les Écologistes : Faire de la protection de la nature une norme juridique supérieure contraignante à travers un Traité environnemental européen, créer un Défenseur de l'environnement et de donner la compétence environnementale au Parquet européen. Lancer une directive-cadre garantissant l'accès à la justice et la démocratie environnementales.



La France Insoumise : Porter la création d'un tribunal international de justice climatique et environnementale. Porter au niveau international la reconnaissance de l'écocide.

Annexe 1 : questionnaire envoyé aux partis français

Analyse du programme des principaux candidats aux élections européennes 2024

Le Lierre

Le réseau Le Lierre (www.le-lierre.fr) rassemble plus de 1 700 hauts-fonctionnaires, cadres et experts engagés pour la transformation écologique des politiques publiques.

Nous préparons une analyse du programme des candidat.e.s aux élections européennes sur les sujets relatifs à l'écologie. Cette analyse sera présentée lors d'un grand évènement organisé avec l'Institut Veblen et l'Institut Jacques Delors le 22 mai à l'Académie du Climat.

Dans l'objectif de bénéficier d'une compréhension la plus précise possible des positions de votre candidat.e, nous serions très reconnaissants de compléter par des réponses courtes (5 à 10 lignes) le questionnaire suivant d'ici au 5 mai.

1. Question transversale : Quel regard portez-vous sur le Pacte Vert ?

Quel avenir pour le Pacte Vert : des évolutions ou ajustements doivent-ils y être apportés ? Quelles réglementations du Pacte Vert vous satisfont et lesquelles trouvez-vous problématiques ?

2. Question transversale : À quel point vous reconnaissez-vous dans le manifeste adopté par le parti européen auquel votre groupe politique est affilié au Parlement européen ?

3. Questions thématiques : Pouvez-vous décrire le positionnement et les mesures proposées par votre candidat sur chacune des thématiques ci-dessous.

- a. Energie (politique énergétique de l'UE, transition vers les énergies renouvelables, réforme du marché de l'électricité, sobriété)
- b. Atténuation et adaptation au changement climatique (objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre, certification carbone et extension ETS, financement de l'adaptation, impacts du changement climatique)
- c. Mobilités (politique ferroviaire, décarbonation des transports, fin des voitures thermiques)
- d. Agriculture/alimentation (PAC, souveraineté alimentaire, réduction des pesticides, modèles agroécologiques, répartition des ressources et usages de l'eau, condition animale, gestion des forêts, pêche)
- e. Entreprises et industries (normes et contrôles environnementaux, réindustrialisation, accompagnement social et professionnel des emplois)
- f. Pollutions et modèles de consommation (produits chimiques, eau, déchets, sobriété, économie circulaire)
- g. Biodiversité (réduction des pesticides, protection des espèces et des habitats naturels, zones protégées, artificialisation, lutte contre la déforestation, océans)
- h. Fiscalité et moyens de mise en œuvre (investissements dans la transition écologique, politique monétaire verte, taxation des actifs carbonés, budget vert)
- i. Politique internationale (politique commerciale et libre-échange, diplomatie Verte, conséquences de conflits sur la transition écologique)
- j. Justice sociale et participation citoyenne (justice environnementale, participation citoyenne, principe pollueur payeur, transition juste, écocide)

Annexe 2 : tableau des thématiques détaillées

	Thématique	Notions associées
1	Energie	politique énergétique de l'UE, transition vers les énergies renouvelables, réforme du marché de l'électricité, sobriété
2	Atténuation et adaptation au changement climatique	objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre, certification carbone et extension ETS, financement de l'adaptation, impacts du changement climatique
3	Mobilités	politique ferroviaire, décarbonation des transports, fin des voitures thermiques
4	Agriculture/alimentation	PAC, souveraineté alimentaire, réduction des pesticides, modèles agroécologiques, répartition des ressources et usages de l'eau, condition animale, gestion des forêts, pêche
5	Entreprises et industries	normes et contrôles environnementaux, réindustrialisation, accompagnement social et professionnel des emplois
6	Pollutions et modèles de consommation	produits chimiques, eau, déchets, sobriété, économie circulaire
7	Biodiversité	réduction des pesticides, protection des espèces et des habitats naturels, zones protégées, artificialisation, lutte contre la déforestation, océans
8	Fiscalité et moyens de mise en œuvre	investissements dans la transition écologique, politique monétaire verte, taxation des actifs carbonés, budget vert
9	Politique internationale	politique commerciale et libre-échange, diplomatie Verte, conséquences de conflits sur la transition écologique
10	Justice sociale et participation citoyenne	justice environnementale, participation citoyenne, principe pollueur payeur, transition juste, écocide



Fondé en 2019, Le Lierre rassemble plus de 1 800 fonctionnaires, agents publics, contractuels, experts, consultants, acteurs et actrices des politiques publiques, **convaincus que la transformation profonde de l'action publique est indispensable** pour répondre aux urgences écologique, sociale et démocratique.

Découvrez sur notre [site internet](#) nos **contributions** (notes, tribunes, rapports...), ainsi que notre **agenda**, avec de nombreux évènements à venir !

Adam FORRAI

✉ adam.forrai@le-lierre.fr

☎ 06 79 28 75 02

🌐 <https://le-lierre.fr>
